

Des défections dans les rangs de l'Unecof

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Le syndicat étudiant vient de se choisir une nouvelle présidente qui compte bien inverser la vapeur

Près de quatre mille étudiants perdus d'un côté, un peu plus de deux mille de l'autre... Les jours difficiles se succèdent pour l'Union des étudiants de la Communauté française (Unecof). Elle vient en effet d'enregistrer coup sur coup deux défections importantes : fin avril, l'assemblée générale des étudiants de l'Université Saint-Louis (Bruxelles) a annoncé sa volonté de se désaffilier de l'Unecof. Voici quelques jours, ce sont leurs collègues de la haute école Robert Schuman (Luxembourg) qui ont fait de même.

Pour comprendre, il faut se souvenir que la Fédération Wallonie-Bruxelles organise, pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, une concertation régu-

lière avec les représentants des étudiants. C'est dans ce contexte que deux syndicats sont à l'œuvre sur le territoire francophone : la Fédération des étudiants francophones (FEF) et l'Unecof. Leur poids dans les organes de concerta-

tion - et leur financement par les pouvoirs publics - sont liés à leur représentativité sur le terrain. Tous les ans ou tous les deux ans en principe, l'assemblée générale de chaque haute école ou université organise un débat entre les syndicats et choisit de s'affilier à l'un d'eux.

La réponse de l'Unecof

En attendant, l'Unecof s'interroge sur les motivations de ces départs. À cet égard, le conseil étudiant de Saint-Louis regrette notamment « le peu d'aide et de soutien obtenus pour le dossier de la fusion UCL/Saint-Louis ». De son côté, son homologue de Robert Schuman relate des « divergences avec l'Unecof au niveau des principes et des valeurs que nous partageons ». Vraiment ? Bernard Guillemin, coordonnateur de l'Unecof, se dit « très, très étonné ». Dans un courrier circonstancié, il explique combien l'Unecof a investi dans l'accompagnement des étudiants de Robert Schuman

et combien ces derniers ont participé aux activités de l'Unecof. Il relativise aussi : « Nous respectons la liberté d'association. Et puis, vous savez, les affiliations évoluent durant l'année, une fois dans un sens, une fois dans l'autre. »

Un joli sac de nœuds qu'il convient de démêler à la lumière des conditions de reconnaissance officielle : les syndicats doivent régulièrement faire la preuve d'une représentativité minimale dans chaque secteur de l'enseignement supérieur pour maintenir leur « agrément ». C'est dans ce contexte que les récents départs pourraient peser. Pourraient... car une désaffiliation d'un côté n'implique pas nécessairement une réaffiliation de l'autre. Sans compter que le syndicat vient de se choisir une nouvelle présidente : Morgane Justens, bien décidée à inscrire son syndicat « dans une démarche plus participative et dynamique ». ■

ERIC BURGRAFF